



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Toxicomanie

Question écrite n° 48621

### Texte de la question

M. Jean de Lipkowski attire l'attention de M. le ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation sur les difficultés posées par l'actuel partage des compétences entre l'Etat et les collectivités territoriales en matière de prévention et de lutte contre la toxicomanie. Les dispositions de la loi du 31 décembre 1970 confient à l'Etat l'essentiel des responsabilités en matière de choix des orientations et de financement des actions. Il apparaît aujourd'hui qu'elles se doivent d'être aménagées, en raison des attributions confiées aux autorités locales par les lois de décentralisation, notamment en matière d'action et d'aide sociales, et du développement de la toxicomanie. Il lui demande donc si cette question fera l'objet d'un traitement particulier au sein du projet de loi sur la clarification des compétences, actuellement en préparation.

### Données clés

**Auteur :** [M. de Lipkowski Jean](#)

**Circonscription :** - RPR

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 48621

**Rubrique :** Drogue

**Ministère interrogé :** fonction publique, réforme de l'état et décentralisation

**Ministère attributaire :** fonction publique, réforme de l'état et décentralisation

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 24 février 1997, page 908